



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Point Carré Handicap

Hôpital Raymond Poincaré - Salle des spectacles « André Nenna »

mardi 24 mars 2026 à 18 heures 00

sous la présidence de M. Mounir AL RAFEI

Le Président de l'APCH ouvre la réunion en remerciant tous ceux qui ont répondu présents.

Le Président présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

L'ordre du jour à titre ordinaire :

- Nomination d'un bureau
- Rapport moral et financier du Président et de la Trésorière
- Quitus sur les comptes
- Affectation du résultat
- Chiffres clés de l'année 2025
- Temps d'échange : questions / réponses

Monsieur Yannick RONDEAU est nommé scrutateur de séance et Madame Françoise ANGLES est nommée secrétaire.

Il a été établi et arrêté une liste des votants à jour de leur cotisation. La liste des pouvoirs, au nombre de 3, est validée par le scrutateur et la secrétaire.

1. Résolution n°1

Madame Marie-Chantal SEGUIN, en qualité de trésorière du Conseil d'Administration, présente les comptes annuels ainsi que le rapport financier de l'exercice écoulé.

L'exercice du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025 a vu la poursuite des activités courantes de l'APCH.

Les recettes de l'exercice 2024-2025 se sont élevées à 93.856 € contre 98.859 € en 2023-2024, pour 159.611 € de dépenses (162.50466 € en 2023-2024), dégageant une perte de 65.755 € contre 63.645 € en 2023-2024.

Au 30/09/2025, la trésorerie de l'APCH s'élevait à 88.681 €. Elle était de 140.279 € au 30/09/2024.



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

Recettes :

Les Dons se sont élevés à 46.477 € contre 39.675€ en 2023-2024.

Ils comprennent 18 008 € donnés par des sociétés : Calq Architecture, le Fonds de Participation Solidaire Benevity, et la mairie de Garches et 17 058€ par des donateurs particuliers.

S'y ajoutent un don de 4.500 € du Crédit Agricole pour le financement du stage d'été, ainsi que le legs prévu l'an dernier de 6.911 €.

Les Adhésions ont représenté 760 € contre 630 € l'an passé, les adhésions seront augmentées à partir d'avril 2026 et passées de 10 € à 20 €.

La Vente de Noël de novembre 2024 a rapporté 6.052 € à l'Association.

Dépenses :

Les Frais Généraux de l'Association ont coûté en trésorerie 17.645 €, contre 24.696 € en 2023-2024.

Dans ce total figurent 5.765 € de loyer pour le bureau, 2.331 € pour le leasing du photocopieur qui sera résilié au 31/03/26 contre l'achat d'un copieur d'occasion sans contrat de maintenance, et 1.200 € de frais d'avocat qui étaient nécessaires pour l'obtention du legs.

Les Frais de personnel représentent 68.390 € contre 70.389 € en 2023-2024. Ils seront plus faibles en 2025 avec le non remplacement de Martine Alligant fin juin 2025.

Les Stages Sportifs ont généré en 2024-2025 une dépense de 21.165 €, d'où il faut déduire les 8 175€ de participation financière des stagiaires selon tranche d'impôt soit 12 990€ à charge de l'association.

Les Activités de Loisirs quotidiennes (Cinéma, visites, Roland Garros...) ont coûté 3.049 € nets, la Fête de la musique 1.726 €.

En ce qui concerne les Véhicules, le coût global s'est élevé à 4 622 €.

2 fauteuils GUS ont pu être attribués à des patients, et figurent dans les charges du Compte de Résultat. Etant intégralement payés depuis 2023, ces charges n'impactent pas la trésorerie.

Au Bilan du 30/09/2025, il reste 6 fauteuils dans les Charges Payées d'Avance, qui devront être attribués ultérieurement à des patients.

La dématérialisation de la revue Le Point Carré, effective depuis avril 2024, a permis d'optimiser les charges de l'Association tout en maintenant le lien avec nos lecteurs. Cette décision a permis de supprimer les coûts d'impression tout en générant 300 € de recettes d'abonnements numériques.



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

Conclusion :

La diminution de la perte de trésorerie, amorcée en 2023-2024, se poursuit cette année, ce qui témoigne des efforts engagés pour améliorer la situation financière de l'Association.

Cette dynamique encourageante nous incite à poursuivre nos actions en recherchant de nouvelles ressources et en optimisant encore nos dépenses.

Parmi les mesures déjà engagées figure la résiliation du leasing du photocopieur au profit de l'achat d'un matériel d'occasion sans contrat de maintenance.

Dans le même esprit d'optimisation, le stage d'hiver 2026 à La Plagne, particulièrement coûteux, 16 000€ environ a été supprimé afin de concentrer nos moyens sur des actions plus soutenables financièrement et quotidiennes.

Le Conseil d'Administration a également souhaité mobiliser davantage les bénéficiaires des actions de l'APCH en les sensibilisant aux besoins de l'Association, et en les invitant à contribuer selon leurs possibilités.

Par ailleurs, des plaquettes d'information présentant les actions de l'APCH ont été diffusées auprès des entreprises afin de développer les partenariats et les dons, à ce jour sur l'exercice 2025 qui a débuté le 1/10/2025 nous avons reçu 31 520€ de dons d'entreprises.

Nous vous remercions chaleureusement pour tout contact ou relais que vous pourriez nous apporter dans la recherche de dons et de subventions, qui permettront de poursuivre et développer nos actions au service des bénéficiaires.

Le rapport financier et les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

2. Résolution n°2

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice 2024-2025 font apparaître une perte de 65 755 euros.

Il est décidé d'affecter ce résultat au compte Report à Nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

3. Résolution n°3

Le Président présente à l'Assemblée le rapport moral de l'APCH ainsi que les activités ayant eu lieu pendant l'exercice 2024-2025.

Depuis bientôt 70 ans, l'APCH s'engage avec passion et détermination pour **soutenir et accélérer la reprise d'autonomie des patients, en apportant de la joie et en créant du lien social.**

Notre mission est complémentaire à **l'accompagnement médical** : nous créons des ponts vers l'espoir, accélérons la reprise de confiance et apportons des moments de partage et de joie à ceux qui en ont le plus besoin !

Les chiffres clés 2025 :

 Activités / Actions	 Nombre
 Sorties au cinéma	38
 Ateliers jeux de société	44
 Soirées film et foot à l'hôpital	12
 Sorties culturelles, sport & loisirs	14
 Stages sportifs autonomie	3
 Heures de sport adapté le soir	288
 Fête de la Musique	1
 La Garchoise : course handi-valide	1
 Mardi gras	1
 Sorties pédiatrie	8
 Accompagnements poney pédiatrie	12
 Prêts de véhicules aux familles	51
 Accompagnements de patients (bénévoles)	29
 Prêts de véhicules aux professionnels	32
 Bénévoles représentantes des usagers	2

Le Président précise que l'APCH est aussi un lieu d'écoute, d'information et de préparation à la réinsertion même pour les patients sortis d'hospitalisation. Notre présence sur les réseaux sociaux, participe à faire vivre ce lien avec les anciens patients ainsi qu'à nous faire connaître.

Un dossier de partenariat a été réalisé pour faciliter notre communication auprès des entreprises : les adhérents ayant une piste pour des demandes de subventions sont invités à les transmettre : sociétés, fondations ...

Le rapport moral présenté est approuvé à l'unanimité.

4. Résolution n°4

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

M. Mounir AL RAFEI

Président



M. Yannick RONDEAU

Scrutateur



Mme Françoise ANGLES

Secrétaire

